

**Département de l'Eure
Canton de Louviers Nord
COMMUNE D'INCARVILLE**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du lundi 25 novembre 2013**

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 13 novembre 2013, s'est réuni sous la présidence de Monsieur LEMARCHAND, maire de la commune.

La séance est ouverte à 18 h 30 et il est procédé à l'appel des présents.

Alain LEMARCHAND, Armelle LEFEBVRE, Augustin CORGE, Patrick MAUGARS, Robert CASIER, Marie-Christine LEGOUAS, Valérie GLUTRON, Dominique FOURNEAUX, Nicole CORNIER, Philippe JAOUEN, Ginette LECANU

Absents excusés : Josiane LE ROY, Michel DENIS, Eric PATARD

Le quorum étant assuré, Valérie GLUTRON est désignée pour assurer les fonctions, qu'elle a acceptées, de secrétaire de séance.

Lecture du compte rendu de la séance précédente et signature du registre des délibérations.

Approbation du compte-rendu de la séance du 7 octobre 2013

2013 – 36 Intégration des voiries du lotissement « Le Prieuré »

Les propriétaires du lotissement « le Prieuré » ont sollicité la commune d'Incarville pour qu'elle intègre dans son domaine privé les voies, les réseaux, les ouvrages pluviaux et les espaces publics de leur lotissement afin d'en assumer la charge.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

La longueur de la voie reprise est de 90 mètres et est cadastrée section AH 46.

Ces transferts se feront sans contrepartie financière.

Le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer l'acte notarié concernant cette dotation chez Maître POTENTIER, notaire à Louviers.

2013 – 37 Intégration des voiries du lotissement impasse du Muguet

Les propriétaires du lotissement situé impasse du Muguet ont sollicité la commune d'Incarville pour qu'elle intègre dans son domaine privé les voies, les réseaux, les ouvrages pluviaux et les espaces publics de leur lotissement afin d'en assumer la charge.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

La longueur de la voie reprise est de 180 mètres et est cadastrée section AH 89.

Ces transferts se feront sans contrepartie financière.

Le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer l'acte notarié concernant cette dotation chez Maître POTENTIER, notaire à Louviers.

2013 – 38 Intégration des voiries du lotissement impasse des Ecureuils

Les propriétaires du lotissement situé impasse des Ecureuils ont sollicité la commune d'Incarville pour qu'elle intègre dans son domaine privé les voies, les réseaux, les ouvrages pluviaux et les espaces publics de leur lotissement afin d'en assumer la charge.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

La longueur de la voie reprise est de 100 mètres et est cadastrée section AC 43.

Ces transferts se feront sans contrepartie financière.

Le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer l'acte notarié concernant cette dotation chez Maître POTENTIER, notaire à Louviers.

2013 – 39 Intégration des voiries du lotissement impasse de la Ravine

Les propriétaires du lotissement situé impasse de la Ravine ont sollicité la commune d'Incarville pour qu'elle intègre dans son domaine privé les voies, les réseaux, les ouvrages pluviaux et les espaces publics de leur lotissement afin d'en assumer la charge.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

La longueur de la voie reprise est de 93 mètres et est cadastrée section AC 221.

Ces transferts se feront sans contrepartie financière.

Le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer l'acte notarié concernant cette dotation chez Maître POTENTIER, notaire à Louviers.

2013 – 40 Intégration des voiries du lotissement impasse des Violettes

Les propriétaires du lotissement situé impasse des Violettes ont sollicité la commune d'Incarville pour qu'elle intègre dans son domaine privé les voies, les réseaux, les ouvrages pluviaux et les espaces publics de leur lotissement afin d'en assumer la charge.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

La longueur de la voie reprise est de 121 mètres et est cadastrée section AE 153.

Ces transferts se feront sans contrepartie financière.

Le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer l'acte notarié concernant cette dotation chez Maître POTENTIER, notaire à Louviers.

2013 – 41 Intégration des voiries du lotissement impasse du Clos Chevalier

Les propriétaires du lotissement situé impasse du Clos Chevalier ont sollicité la commune d'Incarville pour qu'elle intègre dans son domaine privé les voies, les réseaux, les ouvrages pluviaux et les espaces publics de leur lotissement afin d'en assumer la charge.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

La longueur de la voie reprise est de 76 mètres et est cadastrée section AE 205.

Ces transferts se feront sans contrepartie financière.

Le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer l'acte notarié concernant cette dotation chez Maître POTENTIER, notaire à Louviers.

2013 – 42 Intégration des voiries du lotissement impasse de l'église

Les propriétaires du lotissement situé impasse de l'église ont sollicité la commune d'Incarville pour qu'elle intègre dans son domaine privé les voies, les réseaux, les ouvrages pluviaux et les espaces publics de leur lotissement afin d'en assumer la charge.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

La longueur de la voie reprise est de 100 mètres et est cadastrée section AH 64.

Ces transferts se feront sans contrepartie financière.

Le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer l'acte notarié concernant cette dotation chez Maître POTENTIER, notaire à Louviers.

2013 – 43 Intégration des voiries du lotissement impasse des Poiriers

Les propriétaires du lotissement situé impasse des Poiriers ont sollicité la commune d'Incarville pour qu'elle intègre dans son domaine privé les voies, les réseaux, les ouvrages pluviaux et les espaces publics de leur lotissement afin d'en assumer la charge.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

La longueur de la voie reprise est de 56 mètres et est cadastrée section AC 95.

Ces transferts se feront sans contrepartie financière.

Le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer l'acte notarié concernant cette dotation chez Maître POTENTIER, notaire à Louviers.

2013 – 44 Intégration des voiries du lotissement impasse du Saut du Loup

Les propriétaires du lotissement situé impasse du Saut du Loup ont sollicité la commune d'Incarville pour qu'elle intègre dans son domaine privé les voies, les réseaux, les ouvrages pluviaux et les espaces publics de leur lotissement afin d'en assumer la charge.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

La longueur de la voie reprise est de 35 mètres et est cadastrée section AE 188.

Ces transferts se feront sans contrepartie financière.

Le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer l'acte notarié concernant cette dotation chez Maître POTENTIER, notaire à Louviers.

2013 – 45 Procédure judiciaire

Le 13 février 2012, un arbre appartenant à la commune est tombé sur la clôture du magasin Baobab endommageant celle-ci et différentes poteries pour un montant estimé de 2 156, 75 €. La chute de cet arbre est consécutive au choc du camion de la société Loca Poids lourds.

Après plusieurs échanges et visites d'experts des différentes compagnies d'assurances, il nous faut régler ce litige au tribunal. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à ester en justice. Les frais de l'avocat seront pris en charge par notre assureur dans le cadre de la protection juridique.

Contact sera pris avec le cabinet d'avocats Alta-Juris situé à Evreux 31 rue Joséphine.

2013 – 46 Décisions modificatives

en fonctionnement

Compte 64111 Chapitre 012	+ 10 000 €	Rémunération principale
Compte 6531 Chapitre 65	+ 11 000 €	Indemnités
Compte 6419 Chapitre 013	- 21 000 €	Remboursement salaires

2013 – 47 Création de poste

Monsieur le Maire propose la création d'un poste de rédacteur à temps complet pour pourvoir au remplacement de l'agent d'accueil. Après vote à main levée le Conseil municipal accepte cette création (9 voix pour et 2 abstentions).

Questions diverses

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les différents budgets et rapports d'activités de la Communauté d'agglomération sont à leur disposition au secrétariat.

Rappel des dates

Vendredi 13 décembre 2013
15 heures : colis des anciens

Vendredi 20 décembre 2013
15 heures : calèche avec le Père Noël

Vendredi 17 janvier 2014
18 heures : vœux du maire

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H 15.